

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01646

Numéro SIREN : 484 594 296

Nom ou dénomination : PROVENCE HABITAT

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2021 sous le numéro de dépôt 18747

Certifié conforme

DocuSigned by:
17D69F30C8CD482...

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. PROVENCE HABITAT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 15 AVENUE DES BELGES		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET*		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31/12/2020	
		N-1 31/12/2019	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Cagid Quatin

* Des indications accompagnant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022
Dossier N° PROVEN en Euros.

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : S.A.S. PROVENCE HABITAT		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1....0.0.0....0.0.0.....)	DA	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100 000	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	22 412 184	20 681 090
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 971 696	1 730 094
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	26 483 880	23 511 184
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	1 230 060	1 045 233
	TOTAL (III)	DR	1 230 060	1 045 233
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	39 704	63 215
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	325 107	319 949
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 211 153	1 043 293
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 117 869	440 676
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	468 275	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	4 162 108	1 867 132	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	31 876 047	26 423 550	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 162 107	1 855 406
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2021

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		S . A . S . PROVENCE HABITAT				Néant		*		
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	4 685 804	FH	393 778	FI	5 079 583	617 976	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 685 804	FK	393 778	FL	5 079 583	617 976		
	Production stockée*				FM					
	Production immobilisée*				FN					
	Subventions d'exploitation				FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	45 330	9 222			
	Autres produits (1) (11)				FQ	132				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 125 045	627 199	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	340 000		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	999 764	934 936	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	23 888	23 173	
	Salaires et traitements*						FY	225 863	231 612	
	Charges sociales (10)						FZ	77 811	97 314	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	40 679	41 410	
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	111 070	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	184 827	623 900
	Autres charges (12)						GE	3	3	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 003 905	1 952 347	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 121 140	(1 325 149)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	887 212	4 255 364	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	83 928	278 975	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		103	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	14 250	8 750	
	Total des produits financiers (V)						GP	98 178	287 828	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	519	225	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	519	225	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	97 659	287 604		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 106 011	3 217 819		

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S . A . S . PROVENCE HABITAT

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 773		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	74 701	59 167	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	77 474	59 167	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	89 607	413 330	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		71 928	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		421 333	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	89 607	906 592	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(12 134)	(847 425)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 122 181	640 300	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 187 908	5 229 557	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 216 212	3 499 463	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 971 696	1 730 094	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	45 330	9 222	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A6			
A8					
		A9			
		A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe		89 607		77 474	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Ceclat Quadra

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° PROVEN en Euros.

PRADO CONSEILS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 31 876 047.45 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 079 582.67 Euros et dégageant un bénéfice de 2 971 696.07 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

l'issue d'un examen des caractéristiques propres à l'entreprise. Il a donc été procédé aux tests de valeur nécessaires pour apprécier la situation.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus ***Points d'attention***

L'approche ciblée devrait couvrir au moins, et au libre choix du rédacteur, les points d'attention suivants :

- Impacts de l'événement sur le Chiffre d'Affaires
- Impacts de l'événement sur les charges
- Impacts de l'événement sur les autres produits
- Impacts de l'événement sur l'actif
- Impacts de l'événement sur le passif
- Impacts de l'événement sur la dépréciation des stocks
- Impacts de l'événement sur la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- Impacts de l'événement sur les « covenants » bancaires

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	4 181		
Installations générales agencements aménagements des constructions	183 854		
Matériel de transport	102 223		31 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 000		
Immobilisations corporelles en cours	5 024		
TOTAL	297 281		31 800
Autres participations	90 963		78 401
Prêts, autres immobilisations financières	20 000		
TOTAL	110 963		78 401
TOTAL GENERAL	408 244		110 201

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			4 181	4 181
Installations générales agencements aménagements constr.			183 854	183 854
Matériel de transport			134 023	134 023
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 000	2 000
Immobilisations corporelles en cours			5 024	5 024
TOTAL			329 081	329 081
Autres participations		75 691	93 673	93 673
Prêts, autres immobilisations financières			20 000	20 000
TOTAL		75 691	113 673	113 673
TOTAL GENERAL		75 691	442 754	442 754

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	2 721	419		3 140
Installations générales agencements aménagements constr.	165 394	18 390		183 784
Matériel de transport	35 194	21 670		56 864
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 799	200		1 999
TOTAL	205 108	40 679		245 787
TOTAL GENERAL	205 108	40 679		245 787

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	419				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	18 390				
Matériel de transport	21 670				
Matériel de bureau informatique mobilier	200				
TOTAL	40 679				
TOTAL GENERAL	40 679				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	1 045 233	184 827			1 230 060
TOTAL	1 045 233	184 827			1 230 060
TOTAL GENERAL	1 045 233	184 827			1 230 060
Dont dotations et reprises d'exploitation		295 897			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	20 000	20 000	
Autres créances clients	1 416 013	1 416 013	
Personnel et comptes rattachés	2 449	2 449	
Taxe sur la valeur ajoutée	364 963	364 963	
Groupe et associés	9 944 677	9 944 677	
Débiteurs divers	250	250	
TOTAL	11 748 351	11 748 351	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 211 153	2 211 153		
Personnel et comptes rattachés	36 719	36 719		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 539	20 539		
Impôts sur les bénéfices	802 051	802 051		
Taxe sur la valeur ajoutée	241 302	241 302		
Autres impôts taxes et assimilés	17 258	17 258		
Groupe et associés	325 107	325 107		
Autres dettes	468 275	468 275		
TOTAL	4 122 403	4 122 403		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10 000.0000	100			100

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

PROVENCE HABITAT

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros

Siège social : 15 avenue des Belges – Bât B

13100 Aix en Provence

484 594 296 R.C.S. Aix en Provence

**EXTRAIT PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021**

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos, soit un bénéfice comptable d'un montant de 2 971 696 €, en totalité au poste « Report à nouveau ».

Après cette affectation, le poste « report à nouveau » varie de 1 731 094 € à 4 702 790 €.

A noter que l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 doit être corrigée en comptabilité car le poste « Autres réserves » a été crédité en lieu et place du compte « Report à nouveau » de la somme de 1 731 094 €.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des Impôts, l'assemblée générale précise que la société a procédé, au titre des trois exercices précédemment clos, aux distributions de dividendes suivantes :

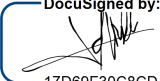
<i>Exercice clos</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
<i>Au 31 décembre 2019</i>	<i>0€</i>	<i>0€</i>	<i>0€</i>
<i>Au 31 décembre 2018</i>	<i>0€</i>	<i>0€</i>	<i>0€</i>
<i>Au 31 décembre 2017</i>	<i>0€</i>	<i>0€</i>	<i>0€</i>

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait,

Fait à Aix-en-Provence,

Le 15 juin 2021,

DocuSigned by:

 17D69F30C8CD482...

Carmelo ZAPPITELLI

Président

S.A.S. PROVENCE HABITAT

15 avenue des Belges - Résidence Rotonde
13100 AIX EN PROVENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Associés,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A.S. PROVENCE HABITAT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples

conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5. INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Marseille, le 14 juin 2021

S.A.R.L. NORSE AUDIT
Commissaire aux comptes
Inscrit à la Compagnie d'Aix-en-Provence

Philippe ARLES
Associé



Désignation de l'entreprise : S.A.S. PROVENCE HABITAT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise RESIDENCE LA ROTONDE		13100 AIX EN PROVENCE	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 4 8 4 5 9 4 2 9 6 0 0 0 1 0		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 13 11 22 02 0	
		N-1 13 11 22 01 9	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP 188 034		AQ 186 924	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT 136 023		AU 58 863	
Immobilisations en cours AV 5 024		AW 5 024	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU 93 673		CV 93 673	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH 20 000		BI 20 000	
TOTAL (II) BJ 442 754		BK 245 787	
		BM	
Matières premières, approvisionnements BL		BN 1 865 774	
En cours de production de biens BN		BO 1 865 774	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX 1 416 013		BY 1 416 013	
Autres créances (3) BZ 10 312 338		CA 10 312 338	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD 6 000 000	
Disponibilités CF 12 084 955		CG 12 084 955	
		CH	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ 31 679 081		CK 31 679 081	
		CL	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		CM	
Primes de remboursement des obligations (V) CM		CN	
Ecart de conversion actif* (VI) CN		CO 32 121 834	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA 245 787	
		IB 31 876 047	
		IC 26 423 550	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 20 000	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise : S.A.S. PROVENCE HABITAT

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...000...000.....)	DA	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100 000	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	22 412 184	20 681 090
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 971 696	1 730 094
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	26 483 880	23 511 184
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	1 230 060	1 045 233
	TOTAL (III)	DR	1 230 060	1 045 233
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	39 704	63 215
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	325 107	319 949
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 211 153	1 043 293
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 117 869	440 676
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	468 275	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	4 162 108	1 867 132
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	31 876 047	26 423 550
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 122 403	1 855 406
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. PROVENCE HABITAT

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens*	FD		FE		FF	
		FG	4 685 804	FH	393 778	FI	617 976
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 685 804	FK	393 778	FL	617 976
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	45 330
	Autres produits (1) (11)					FQ	132
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 125 045
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	340 000
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	999 764
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	23 888
	Salaires et traitements*					FY	225 863
	Charges sociales (10)					FZ	77 811
	DOTATIONS D'EXPLOITATION {	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements*		GA	40 679
				- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	111 070
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	184 827
	Autres charges (12)					GE	3
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 003 905
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	3 121 140
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)		GH	887 212
		Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	83 928
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	103
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	14 250
	Total des produits financiers (V)					GP	98 178
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	519
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	519
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	97 659
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 106 011
							3 217 819

Désignation de l'entreprise : S.A.S. PROVENCE HABITAT

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 773		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	74 701	59 167	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	77 474	59 167	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	89 607	413 330	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		71 928	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		421 333	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	89 607	906 592	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(12 134)	(847 425)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 122 181	640 300	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	6 187 908	5 229 557	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 216 212	3 499 463	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 971 696	1 730 094	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG	HP	HQ
	{	IH	IJ	IK	IX
	(3) Dont {	RC	RD	A1	A2
	{	A3	A4		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				
	(6ter) {	A5			
	{				
	(9) Dont transferts de charges			45 330	9 222
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
	A8		dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe		89 607		77 474	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 31 876 047.45 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 079 582.67 Euros et dégageant un bénéfice de 2 971 696.07 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

l'issue d'un examen des caractéristiques propres à l'entreprise. Il a donc été procédé aux tests de valeur nécessaires pour apprécier la situation.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus ***Points d'attention***

L'approche ciblée devrait couvrir au moins, et au libre choix du rédacteur, les points d'attention suivants :

- Impacts de l'événement sur le Chiffre d'Affaires
- Impacts de l'événement sur les charges
- Impacts de l'événement sur les autres produits
- Impacts de l'événement sur l'actif
- Impacts de l'événement sur le passif
- Impacts de l'événement sur la dépréciation des stocks
- Impacts de l'événement sur la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- Impacts de l'événement sur les « covenants » bancaires

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	4 181		
Installations générales agencements aménagements des constructions	183 854		
Matériel de transport	102 223		31 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 000		
Immobilisations corporelles en cours	5 024		
TOTAL	297 281		31 800
Autres participations	90 963		78 401
Prêts, autres immobilisations financières	20 000		
TOTAL	110 963		78 401
TOTAL GENERAL	408 244		110 201

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			4 181	4 181
Installations générales agencements aménagements constr.			183 854	183 854
Matériel de transport			134 023	134 023
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 000	2 000
Immobilisations corporelles en cours			5 024	5 024
TOTAL			329 081	329 081
Autres participations		75 691	93 673	93 673
Prêts, autres immobilisations financières			20 000	20 000
TOTAL		75 691	113 673	113 673
TOTAL GENERAL		75 691	442 754	442 754

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	2 721	419		3 140
Installations générales agencements aménagements constr.	165 394	18 390		183 784
Matériel de transport	35 194	21 670		56 864
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 799	200		1 999
TOTAL	205 108	40 679		245 787
TOTAL GENERAL	205 108	40 679		245 787

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	419				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	18 390				
Matériel de transport	21 670				
Matériel de bureau informatique mobilier	200				
TOTAL	40 679				
TOTAL GENERAL	40 679				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	1 045 233	184 827			1 230 060
TOTAL	1 045 233	184 827			1 230 060
TOTAL GENERAL	1 045 233	184 827			1 230 060
Dont dotations et reprises d'exploitation		295 897			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	20 000	20 000	
Autres créances clients	1 416 013	1 416 013	
Personnel et comptes rattachés	2 449	2 449	
Taxe sur la valeur ajoutée	364 963	364 963	
Groupe et associés	9 944 677	9 944 677	
Débiteurs divers	250	250	
TOTAL	11 748 351	11 748 351	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 211 153	2 211 153		
Personnel et comptes rattachés	36 719	36 719		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 539	20 539		
Impôts sur les bénéfices	802 051	802 051		
Taxe sur la valeur ajoutée	241 302	241 302		
Autres impôts taxes et assimilés	17 258	17 258		
Groupe et associés	325 107	325 107		
Autres dettes	468 275	468 275		
TOTAL	4 122 403	4 122 403		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10 000.0000	100			100

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

S.A.S. PROVENCE HABITAT

15 avenue des Belges - Résidence Rotonde
13100 AIX EN PROVENCE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

- **Avance de trésorerie**
- **Personnes concernées**
Monsieur Carmelo ZAPPITELLI, Associé détenant plus de 10% des droits de vote
- **Nature et objet**
Votre société bénéficie d'une avance de trésorerie en compte courant de la part de M. ZAPPITELLI
- **Modalités**
Au 31 décembre 2020, l'avance de trésorerie consentie à votre société s'élève à 114.399 €
Cette avance en compte courant n'a pas donné lieu à rémunération sur l'exercice écoulé.

Fait à Marseille, le 14 juin 2021

S.A.R.L. NORSE AUDIT
Commissaire aux comptes
Inscrit à la Compagnie d'Aix-en-Provence

Philippe ARLES
Associé

